

Barème des honoraires 2025

Estimation gratuite de votre bien⁽¹⁾ sur rendez-vous : 06 52 87 74 88.

⁽¹⁾L'estimation est gratuite si le bien est confié en mandat à l'Agence Lemans-immobilier.fr . Le bien à estimer doit être situé sur Le Mans Métropole, ou dans un rayon de 20 Km autour du Mans (72 - Sarthe).

Confiez-nous votre bien !

Prestations	Mandat Standard	Mandat Sérénité
Type d'accompagnement	Classique	✔ Prioritaire
Type de mandat	Simple	✔ Exclusif
Honoraires agence	Classique ⁽²⁾	✔ Réduit ⁽²⁾
Diagnostics (Vente ou Location)	- 10 % sur le devis ⁽³⁾	✔ Offerts ⁽⁴⁾
Publication sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, Tik Tok,...)	En option ⁽⁵⁾	✔ Offerte
Visite virtuelle du bien en vidéo et publication sur Youtube	En option ⁽⁶⁾	✔ Offerte ⁽⁷⁾

⁽²⁾Détail des honoraires ci-après, rubrique "Honoraires Vente" et "Honoraires Location".

⁽³⁾Remise de 10 % sur les diagnostics "Vente" ou "Location", réalisés par les diagnostiqueurs partenaires de l'agence, sur recommandation par Lemans-immobilier.fr .

⁽⁴⁾Diagnostics "Vente" offerts, si le bien est vendu par l'agence immobilière Lemans-immobilier.fr, et que les diagnostics ont été réalisés par l'un des diagnostiqueurs partenaires de l'agence, sur recommandation par Lemans-immobilier.fr, dans la limite maximale de 300 €ttc. Remise de 10 % sur les diagnostics "Location", réalisés par les diagnostiqueurs partenaires de l'agence, sur recommandation par Lemans-immobilier.fr .

⁽⁵⁾Publication sur les réseaux sociaux réalisée en option, à la demande du client, avec un supplément selon devis.

⁽⁶⁾Visite virtuelle en vidéo du bien et publication réalisée en option, à la demande du client, avec un supplément selon devis, pour une publication sur la chaîne Youtube de l'agence Lemans-immobilier.fr .

⁽⁷⁾Visite virtuelle en vidéo du bien et publication offerte, si le bien est vendu par Lemans-immobilier.fr, ou que le mandat "Sérénité" arrive à son terme, sans interruption, et tel que prévu initialement.



Lemans-immobilier.fr
Transaction

Honoraires Vente (TTC)

à partir de 3% ttc

Honoraires à la charge de l'acquéreur, sauf indication contraire stipulée au mandat.

Appartement, Villa ou Pavillon

Prix de vente ttc	Mandat Standard	Mandat Sérénité
De 0 à 65 000 € (Forfait)	5 000 €ttc	4 500 €ttc
De 65 001 à 85 000 €	7,5%	7,0%
De 85 001 à 140 000 €	6,5%	6,0%
De 140 001 à 250 000 €	5,5%	5,0%
De 250 001 à 400 000 €	4,5%	4,0%
> 400 000 €	3,5%	3,0%

Garage, Parking ou Place de stationnement

Prix de vente ttc	Mandat Standard	Mandat Sérénité
De 0 à 20 000 € (Forfait)	2 500 €ttc	2 000 €ttc
> 20 000 €	12,5%	10,0%

Estimation gratuite de votre bien⁽¹⁾ sur rendez-vous : 06 52 87 74 88.

⁽¹⁾L'estimation est gratuite si le bien est confié en mandat à l'Agence Lemans-immobilier.fr . Le bien a estimer doit être situé sur Le Mans Métropole, ou dans un rayon de 20 Km autour du Mans (72 - Sarthe).



Lemans-immobilier.fr
Location

Honoraires Location (TTC appliqués au Bailleur et au Locataire)

à partir 6€/m² TTC

(Soumis à la loi du 6 juin 1989, ART.5 conforme à la loi ALUR).

Appartement, Villa ou Pavillon

Visites, Constitution et étude du dossier de location, Rédaction du bail.		
Surface habitable	Honoraires Charge Propriétaire et Locataire	
	Location (Sans gestion)	Location avec Gestion
De 0 à 50 m ²	8€/m ²	7€/m ²
> 50 m ²	7€/m ²	6€/m ²

**(Tranches non cumulables).*

Etat des lieux	Locataire	Propriétaire
Entrée ou sortie.	3€/m ²	3€/m ²
Prime d'entremise et négociation*	- €	Offerte*

**(offerte si le bien est confié en gestion, sinon application d'un forfait de 159€ ttc).*

Garage, Parking ou Place de stationnement

Forfait / Place	Locataire	Propriétaire
Visites, Constitution et étude du dossier de location, Rédaction du bail et Etat des lieux.	120 €*	120 €*

**(Forfait de 120€ ttc par place de stationnement)*

Prestations incluses dans la location

(Soumis à la loi du 6 juin 1989, ART.5 conforme à la loi ALUR).

Location / Relocation

Prestations incluses dans la location ou relocation :	
	Estimation du loyer, et des provisions pour charge.
	Constitution du dossier, et rédaction du mandat.
	Collecte des documents nécessaires à la location (<i>Diagnostics, règlement de copropriété, attestation d'assurance Propriétaire non occupant, ...</i>).
	Valorisation de votre bien et des services proposés. (<i>Photo, Visite virtuelle en Vidéos ou 360°, Rédaction des annonces, ...</i>).
	Communication et diffusion des annonces de votre bien (<i>Portail immobilier, réseaux sociaux, ...</i>).
	Recherche et sélection des locataires (<i>Collecte des dossiers de location et vérification de la solvabilité des locataires,...</i>).
	Organisation des visites, déplacements, présentation des biens.
	Présentation des candidats et dossiers locatifs auprès du Bailleur.
	Rédaction du Bail.
	Rédaction de l'acte de cautionnement (<i>si nécessaire</i>).
	Etat des lieux d'entrée et/ou de sortie.
	Mise à disposition du dossier locatif complet du locataire mis en place, au format numérique.



Lemans-immobilier.fr

Gestion Locative

Honoraires Gestion Locative (TTC appliqués au Bailleur)

à partir 6 % TTC

(Soumis à la loi du 6 juin 1989, ART.5 conforme à la loi ALUR).

Appartement, Villa ou Pavillon

Gestion		Propriétaire	
		En HT	Soit en TTC
Ouverture de compte <i>(Forfait d'une valeur de 60€TTC)</i>		Offerte !	
Frais administratifs mensuel/bailleur <i>(D'une valeur de 3€ttc /mois)</i>		Offerts !	
Nombre de biens confiés*	Fréquence de reversement des loyers	Honoraires en % du montant du loyer CC**	
		En HT	Soit en TTC
1 bien	Mensuel	6,5%	7,8%
2 à 5 biens	Mensuel	6,0%	7,2%
6 à 10 biens	Mensuel	5,5%	6,6%
> à 10 biens	Mensuel	5,0%	6,0%

* (Dans un périmètre de 20 km autour du Mans). ** (Tranches non cumulables).

Garage, Parking ou Place de stationnement

Forfait / Place	Propriétaire
Encaissement des loyers, charges, respect des conditions d'utilisation...	20€/mois*

*(Avec reversement des loyers Trimestriellement, Semestriellement ou Annuellement).

Prestations incluses dans la Gestion Locative

(Soumis à la loi du 6 juin 1989, ART.5 conforme à la loi ALUR).

Prestations comprises dans le montant des honoraires :

Prestations incluses dans la Gestion Locative :	
	Création, paramétrage du compte Propriétaire-Bailleur.
	Mise à disposition de votre espace personnel <i>(Création et ouverture des accès sécurisés, Location d'un espace de stockage dédié sur le serveur, ...)</i> .
	Réévaluation du loyer, et des provisions pour charge <i>(Entre deux locations)</i> .
	Constitution du dossier, et rédaction du mandat.
	Mise à jours des documents nécessaires à la location <i>(Diagnostics, règlement de copropriété, attestation d'assurance Propriétaire non occupant, ...)</i> .
	Quittancement et encaissement des loyers, charges et allocations.
	Règlement des appels de fonds syndics pour le compte du client <i>(en prélevant sur les loyers avant reversement)</i> .
	Déclaration et suivis des attestations de logement auprès de la CAF.
	Relance téléphonique, SMS, email de rappel, Recouvrement amiable <i>(pour les retards de paiement)</i> .
	Tenue de la comptabilité propriétaire et Locataire.
	Arrêté de compte mensuel.
	Etablissement de l'aide à la déclaration des revenus fonciers annuels.
	Révision annuelle du loyer et renouvellement des baux.
	Visite annuelle du bien <i>(Contrôle annuel de l'état du bien)</i> .
	Calcul et récupération annuelle de la TEOM <i>(taxe d'enlèvement des ordures ménagères)</i> .
	Vérification et mise à jour des attestations d'assurance Locataire.
	Conseils en matière de législation et d'immobilier.
	Demande, gestion et suivis des travaux inférieur à 800€ TTC <i>(Si artisan partenaire de l'agence)</i> .
	Pré-état des lieux.

Prestations de gestion exceptionnelle

(Soumis à la loi du 6 juin 1989, ART.5 conforme à la loi ALUR).

Prestations non comprises dans le montant des honoraires :

Prestation de gestion exceptionnelle :	En TTC
Frais d'inscription de dossier Garantie Visale / GLI (<i>bailleur</i>) .	30 €
Frais de 2ème relance / rappel de loyer (<i>Locataire</i>) .	30 €
Frais de rejets prélèvement / chèques.	75 €
Courrier recommandé (<i>Rédaction et suivis</i>) .	75 €
Vacation horaire.	100 €/heure
Déclaration de sinistre à l'assurance, gestion et suivis, représentation du propriétaire en expertise.	Vacation horaire
Demande, gestion et suivis des travaux dépassant 800€.	Vacation horaire
Suivis des dossiers contentieux, Présence et déplacement, Remise dossier à l'huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (<i>Hors Frais d'huissier et d'avocat</i>) .	Vacation horaire
Représentation d'un bailleur en AG (<i>Assemblée Générale de copropriété</i>) .	Vacation horaire
Frais de clôture de Mandat.	150 €/lot géré